



Commission scolaire de la
BEAUCE-ETCHEMIN

Ensemble vers l'avenir

AVIS PUBLIC

PRENEZ AVIS que le conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin a adopté à sa séance ordinaire du 27 août 2013, le Règlement portant le numéro 02-2013 fixant le jour, l'heure et le lieu des séances ordinaires du comité exécutif.

Ce règlement peut être consulté au Secrétariat général de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin au 1925, 118^e Rue, Saint-Georges (Québec).

Donné à Saint-Georges
Le 28 août 2013

Francis Isabel, directeur
Secrétariat général et services corporatifs